

**Bordereau d'insertion de compléments d'informations
au dossier d'enquête publique relatif
à une demande d'autorisation environnementale
en vue d'exploiter un parc éolien « les Moulins du Serein »
composé de 5 éoliennes et de 2 postes de livraison
sur le territoire des communes de Poilly sur Serein et Sainte Vertu 89 310**

En application des articles L123-13 et R123-14 du code de l'environnement, le commissaire enquêteur a demandé, avant l'ouverture de l'enquête publique, des compléments d'informations à la SARL Champs Dendobrium, Maître d'ouvrage du projet.

Ces compléments sont arrivés après l'ouverture de l'enquête et ont été immédiatement insérés au dossier aux dates suivantes, à savoir :

Dates insertion	Documents ajoutés
le 24 oct. 2019	Réponses aux observations préalables du Commissaire enquêteur

Fait à *S^{te}Vertu* le 29 octobre 2019

Le commissaire enquêteur



Michel Breuillé